

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du jeudi 11 avril 2024
19 heures 00**

CC/CR

N° 003131

**Finances - Budget
Annexe Animation
Jeunesse - Adoption
du Budget Primitif
2024**

Publié le :

VOTES POUR : 27

**VOTES CONTRE : 2
Mme Céline CELCE,
M. Henri GIORGETTI**

ABSTENTION(S) : 0

Le 11 avril 2024 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 05 avril 2024, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Sylvie TURC (8ème adjointe) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET, M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis CULO (A quitté la salle après avoir voté le point de l'ordre du jour relatif à la dénomination des voies)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal) (A quitté la salle après avoir voté le point de l'ordre du jour relatif à la dénomination des voies), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal) (A quitté la salle après avoir voté le point de l'ordre du jour relatif à la dénomination des voies), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale) (A quitté la salle après avoir voté le point de l'ordre du jour relatif à la dénomination des voies)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

Vu, le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu, la délibération n° 002780 du 23 novembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a voté la mise en place de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 ;

Vu, la délibération n° 003106 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la création d'un budget annexe Animation Jeunesse dans le but d'identifier au plus juste l'ensemble des dépenses et des recettes du service animation jeunesse ;

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20240411-003131-BF
Date de réception-préfecture : 16/04/2024

Vu, l'avis de la Commissions des Finances du 19 mars 2024 ;

Le budget primitif proposé s'élève à 1 877 667,00 euros qui se répartissent comme suit :

- o Section de fonctionnement 1 811 283,00 euros
- o Section d'investissement 66 384,00 euros

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024	Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024
011	Charges à caractère général	435 514,00 €	013	Atténuation de charges	4 400,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 308 200,00 €	70	Produits des services, du domaine et divers	139 010,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 185,00 €	73	Impôts et taxes	- €
014	Atténuations de produits	- €	74	Dotations et participations	1 661 673,00 €
Total des dépenses de gestion courante		1 744 899,00 €	Total des recettes de gestion courante		1 805 083,00 €
66	Charges financières	- €	76	Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	77	Produits exceptionnels	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		- €	Total des recettes réelles de fonctionnement		- €
023	Virement à la section d'investissement	- €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 384,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 200,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		66 384,00 €	Total des recettes d'ordres de fonctionnement		6 200,00 €
			R002 Résultat reporté ou anticipé		
Montant total dépenses de fonctionnement		1 811 283,00 €	Montant total recettes de fonctionnement		1 811 283,00 €

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024	Chap.	Libellé Chapitre	Total BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	- €	13	Subventions reçues	- €
204	Subventions d'investissement versées	- €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €
21	Immobilisations corporelles	60 184,00 €			- €
Total des dépenses d'équipement		60 184,00 €	Total des recettes d'équipement		- €
10	Dotations diverses	- €	10	Affectation des résultats N-1	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	10	Autres dotations	- €
Total des dépenses financières		- €	Total des recettes financières		- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 200,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 384,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 200,00 €	021	virement de la section de fonctionnement	- €
001	reprise du résultat N-1 (déficit)	- €	Total des recettes d'ordre d'investissement		66 384,00 €
			001 reprise du résultat N-1 (excédent)		- €
Montant total dépenses d'investissement		66 384,00 €	Montant total recettes d'investissement		66 384,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Vote, par chapitre le budget primitif 2024 du Budget Annexe Animation Jeunesse de la ville d'Apt qui s'équilibre comme ci-dessus ;

Approuve, le document budgétaire ci-annexé ;

Autorise, Madame le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Monsieur Yannick BONNET



LE MAIRE D'APT
Madame Véronique ARNAUD-DELOY

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20240411-003131-BF
Date de réception préfecture : 16/04/2024